

Pour rester en forme, **faites du sport ...**



DO-ACO-008

au moins deux fois par semaine !

**Solidaris mutualité - Province de Namur** accorde à tous ses affiliés en ordre de cotisations complémentaires ainsi qu'à leurs personnes à charge **jusqu'à 40 euros d'intervention par an** sur le montant de l'affiliation à un club sportif reconnu officiellement.

**Sans condition d'âge.**

## Affiliation à un >>> **CLUB SPORTIF\***

Apposer ici une **vignette**



\* Cet avantage sera octroyé en conformité avec les statuts en vigueur dans notre mutualité.

081/777.777 • [info@solidarisnamur.be](mailto:info@solidarisnamur.be) • [www.solidarisnamur.be](http://www.solidarisnamur.be)  
Siège social : Chaussée de Waterloo, 182 à 5002 Namur (Saint-Servais)



### **A FAIRE COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU CLUB SPORTIF, DE L'ASSOCIATION OU DE L'INFRASTRUCTURE SPORTIVE.**

Coordonnées du club, de l'association ou de l'infrastructure :

Dénomination : .....  
Adresse du siège : .....  
Localité : .....  
Code postal : .....  
Téléphone : ..... / .....  
Activité sportive pratiquée par l'affilié mentionné ci-avant  
.....

Nom du responsable :

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....

certifie sur l'honneur que l'affilié mentionné ci-avant a payé la somme de ..... euros pour son inscription, affiliation ou abonnement couvrant la période du ..... au ..... 20.....

Cachet :

Signature du responsable :